



Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°: 1428C0056

Dossier AAUC/CTC N°: 14024

Maître d'ouvrage - raison sociale	M. GUGLIELMACCI Antoine Hôtel Le Saint Erasme		
Adresse	Route d'Ajaccio - 20 260 CALVI		
CODE NAF	5510Z		
SIRET	38036115400012		
Responsable Légal	M. GUGLIELMACCI Antoine		
Opération	Etude de faisabilité technico-économique pour la production d'eau chaude solaire à l'Hôtel Le Saint Erasme		
Lieu de réalisation	CALVI		
Date prévisionnelle de réalisation	avr-14		
CPER 2014-2020			
Dossier instruit par l'AAUC dans le cadre du PO FEDER	non		
Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle	oui		
Instructeurs :			
ADEME :	LEGRAND Christophe	AAUC/CTC :	MONTI Cyrille
Gestionnaires :			
ADEME :	CASAMATTA Marie-Christi	AAUC/CTC :	

ADEME		AAUC / CTC	
Date de la demande	10/03/2014	Date de la demande	18/02/2014
Date de réception	14/03/2014	Date de réception de la demande	19/02/2014
Date d'accusé de réception	18/03/2014	Date AR du dossier complet	

Date du Comité de Gestion	
----------------------------------	--

MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Régime cadre exempté de notification X63/2008

MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

ADEME	Avis favorable. Etude technico-économique conforme à la convention PRODEME (fiche 3).
CTC / AAUC	Avis favorable. L'étude prévue dans la convention PRODEME permettra de guider le maître d'ouvrage dans son projet d'installation solaire thermique lui permettant de réaliser des économies d'énergie.

ANNEXE TECHNIQUE

ANNEXE 1 - Annexe Technique

Contexte :	<p>La direction de l'hôtel souhaite étudier l'opportunité technico-économique d'installer des capteurs solaires thermiques afin d'assurer une partie de la production d'eau chaude sanitaire de l'Hôtel Le Saint Erasme.</p>
Lieu de réalisation :	CALVI (Haute Corse)
Description technique de l'opération :	<p>Réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique pour l'installation de production d'eau chaude sanitaire solaire à l'Hôtel Le Saint Erasme. Cette étude de faisabilité a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- d'établir une synthèse des besoins,- d'étudier les possibilités d'implantation et de dimensionner l'installation,- d'étudier la rentabilité économique de la solution,- d'évaluer l'intérêt environnemental du projet.
Contenu du rapport final	<ul style="list-style-type: none">• Etude des besoins• Dimensionnement des installations et choix des équipements,• Estimation de la production,• Etude économique et financière et un bilan environnemental, <p>Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.</p>

ANNEXE FINANCIERE

ANNEXE 2 - Annexe Financière

Décision N° 1428C0056

N° PRODEME : 14024

Cette opération devrait être rattachée au partenariat mis en oeuvre entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME dans le cadre du Programme de Développement des Energies renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie 2014 (PRODEME). Le rattachement sera précisé ultérieurement par simple courrier de l'ADEME.

1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)
Missions		
Etude de faisabilité technico-économique : Analyse des besoins Etude technique (dimensionnement, implantation, calcul de production) Etude économique	2 500,00	2 500,00
TOTAL	2 500,00	2 500,00

2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Cette aide ne pourra pas être cumulée avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

Le bénéficiaire est assujéti à la TVA.

2.1 - Détermination du coût admissible (assiette)

Cette opération relève du secteur concurrentiel. Le coût admissible pour le calcul de l'aide est égal au montant des dépenses éligibles plafonné à 50 000€.

Coût admissible	2 500,00 €
► Total	2 500,00 €

2.2 - Détermination du montant de l'aide

Selon le régime cadre exempté de notification X63/2008, l'aide publique maximale est de 70% du coût admissible pour une petite entreprise, soit :

	Coût admissible (assiette €HT)	Taux de subvention	Aide publique maximale (en €)
Etude	2 500,00	70%	1 750,00
TOTAL	2 500,00	70%	1 750,00

2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'étude (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€HT)	Coût admissible (assiette en €HT)	Aide ADEME (en €)
Etude technico-économique	2 500,00	2 500,00	2 500,00	1 750,00
TOTAL	2 500,00	2 500,00	2 500,00	1 750,00

3 - Plan de financement prévisionnel de l'opération

ADEME	1 750,00 €	70,0%
Bénéficiaire	750,00 €	30,0%
TOTAL	2 500,00 €	100,0%